



Perpignan, le 17 oct. 2025

PMCAASS-2025-10-17  
12315

**CONVOCATION**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la séance du Conseil de Communauté qui aura lieu :  
**Le lundi 27 octobre 2025**  
**à 17h00**  
à l'Amphithéâtre  
de la Communauté Urbaine.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion avec les dossiers correspondants ainsi qu'une procuration et un modèle de lettre d'information au Président sur la présence du suppléant.

En cas d'empêchement conformément aux articles L2121-20 et L5211-6 du CGCT :

Si vous êtes le seul conseiller communautaire titulaire de votre commune, vous pouvez soit :

- prévenir votre suppléant dans les meilleurs délais et informer par écrit le Président (formulaire joint).  
*Nb : Les suppléants sont destinataires des convocations des Conseils de Communauté.*
- Donner procuration à un conseiller communautaire de votre choix.

S'il y a plusieurs conseillers communautaires titulaires au sein de votre commune : vous pouvez donner procuration à un conseiller communautaire titulaire de votre choix.

Pour la légalité du pointage des votes, je vous rappelle la nécessité de disposer de votre procuration **dûment signée et remplie** avant l'ouverture de notre conseil à envoyer à [assemblees@perpignan-mediterranee.org](mailto:assemblees@perpignan-mediterranee.org). Dans le cas contraire, l'absence sera enregistrée dans la délibération.

Je vous remercie de votre présence et de votre participation.

Veuillez croire, Chère Collègue, Cher Collègue, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président

Robert VILA